

Montréal, le 7 avril 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Pierre Chabot
Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

**OBJET : DPCMÉER – Demande d’approbation du registre des entités visées –
mise à jour annuelle statutaire 2025
Dossier de la Régie : R-4324-2025**

Maître Chabot,

La Régie de l'énergie (la Régie) fait suite au dépôt de la version révisée du Schéma des modifications apportées au Registre (le Schéma) ([B-0030](#)) déposée le 25 mars 2026.

La Régie constate que [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] La Régie demande au Coordonnateur de déposer une version révisée du Schéma afin que [REDACTED]
[REDACTED] ([B-0030](#)).

De plus, la Régie constate [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] se retrouve dans les documents « [Définition du réseau de transport principal](#) » et « [Document de référence sur la définition du réseau de transport principal](#) » dont la Régie a pris acte dans la décision [D-2023-128](#).

Par conséquent, la Régie s'attend à ce que le cartouche du Schéma reflète [REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED] Autrement, la Régie demande au Coordonnateur de justifier et définir les [REDACTED] et d'ajuster le cartouche du Schéma en conséquence.

La Régie demande au Coordonnateur de lui fournir une nouvelle version du Schéma **au plus tard le 9 avril 2026 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Chabot, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss